

STAGES INTENSIFS 2018/2019

MODALITÉS D'INSCRIPTION

ÉTAPES À SUIVRE :

1. Télécharger le bulletin d'inscription sur le site internet de l'école :
www.esadmm.fr, rubrique « Stages intensifs »
2. Envoi du dossier par courrier directement à l'ESADMM une semaine avant le début du stage (cachet de la poste faisant foi) ou dépôt de votre dossier à l'ESADMM avant le jeudi précédent le début du stage.

À partir du 1^{er} janvier 2019, les inscriptions pourront se faire en ligne jusqu'au jeudi précédent le stage à l'adresse suivante : www.imuse-esadmm.fr

PIÈCES À FOURNIR :

- Le bulletin d'inscription
- Un chèque de paiement daté et signé libellé à l'ordre de « régie de recettes de l'ESADMM »
- Une photo d'identité (nouveaux inscrits uniquement)

Tout paiement est définitif

Remboursement en cas de maladie: absence supérieure à 1/3 de la période d'inscription ou en cas de changement de domicile supérieur à 50 km.

Le nombre de places est limité à 18 stagiaires par stage, inscriptions par ordre d'arrivée. L'établissement se réserve le droit de reporter le stage si le nombre d'inscrits ne dépasse pas deux stagiaires.

CONTACTS

Renseignements

Alexandra Horcholle
T: 04 91 82 83 35
ahorcholle@esadmm.fr

Service comptabilité

Islem Khadaouria
T: 04 91 82 83 31
compta.esadmm@esadmm.fr

Les Beaux-Arts de Marseille — ESADMM

184 avenue de Luminy CS 70912
Marseille 13288 cedex 9
T: 04 91 82 83 10
www.esadmm.fr